



SCRIME - LABRI

Bât [A37]

contact-scrime@labri.fr

Tél. : +33 (0)5 40 00 29 85

**Compte-rendu
Comité de pilotage du GIS artistique SCRIME
Mercredi 29 juin 2016 à 11h
Salle 74 - LaBRI (bât A30) - Université de Bordeaux**

Présents : Laurence Barrière (CRA), Pierre Blanc (DRAC), Vanessa Oltra (UB), Jean-Luc Portelli (CRR), Camille Forgeau (IdEx), Myriam Desainte-Catherine, Jean-Louis Agobet, Gyorgy Kurtag.

Excusés : Adeline Nazarenko (CNRS), Valérie Vigneras (Bordeaux INP), Jean-Philippe Domenger (LaBRI).

Ordre du jour :

- Approbation des CR des 16/11 et 23/05
- Reconfiguration de la direction artistique :
 - . Projets de collaboration CRR/SCRIME
 - . Proposition d'un comité scientifique et artistique
- Bilan : budget, RH et locaux (+ approbation du budget prévisionnel DRAC)
- Projets 2016 : événements
- Questions diverses

Compte-rendu :

Point 1 : Les 2 CR sont approuvés

Point 3 : En attendant l'arrivée de Jean-Luc Portelli (JLP), Myriam Desainte-Catherine (MDC) propose de commencer par le point 3.

MDC présente le bilan et notamment les problèmes critiques de ressources humaines. À la demande de Pierre Blanc, MDC fait une présentation détaillée de tous les postes, de leurs missions et de leur financement. Les points de vigilance sont :

- 1) le poste de réalisateur en informatique musicale (RIM) dont le rôle est primordial pour établir le lien entre la création et la recherche, et dont le soutien de l'IdEx va s'arrêter,
- 2) le poste de régisseur dont les compétences sont indispensables pour pouvoir maintenir et exploiter le matériel, en emploi aidé jusqu'à juin 2017, et 3) le poste de coordinateur Art & Science qui en plus de la coordination encadre l'équipe, en emploi aidé jusqu'en novembre. Le comité s'accorde pour dire qu'il est impératif pour le SCRIME d'avoir un poste de RIM à temps plein et qu'il faut donc trouver un modèle économique qui assure cette ressource, par exemple grâce à un support d'ingénieur d'études dans un des établissements partenaires. Les deux simulations de budgets prévisionnels sont alors commentées. Il est demandé par le comité de faire figurer toutes les ressources provenant de tous les partenaires.

MDC fait ensuite une description des locaux et des travaux que le département S&T finance et qui consistent à refaire le sol et agrandir un studio de la maison d'Elise. Enfin, le projet de la semaine du son 2016 est présenté ainsi que les parcours académiques avec le budget prévisionnel. Laurence Barrière annonce que la subvention du CRA sera votée lors de la commission de juillet et qu'elle s'élève à 7k€.

Gyorgy Kurtag précise que le programme de la semaine du son proposait des conférences et ateliers orientés vers le handicap notamment les malentendants et les artistes. Laurence Barrière indique que le conseil départemental a un programme d'aide aux projets dans le domaine du handicap. Pierre Blanc ajoute que la DRAC a aussi une attention particulière dans ce domaine. MDC informe le comité que le département S&T a permis l'invitation du professeur Eduardo Miranda de l'université de Plymouth qui crée des outils pour faire faire de la musique à des handicapés moteurs et que cette collaboration va se poursuivre. Enfin, le budget prévisionnel de cette opération est approuvé.

Point 2 : MDC informe le comité que la réunion au CRR du 6 juillet a permis de reconstruire la collaboration avec le CRR sur la base de trois projets:

- premier projet : JLP explique qu'à l'issue du COP, certains élèves ont besoin d'être accompagnés dans un projet artistique afin d'ouvrir de nouvelles voies de professionnalisation. Il s'agit d'offrir à ces élèves la possibilité de construire leur projet avec le SCRIME. Cette offre sera décrite, formalisée et officialisée avec l'équipe pédagogique du conservatoire, notamment Christophe Havel et Jean-Louis Agobet (JLA). Il serait possible de démarrer au plus tôt en janvier.

- deuxième projet : il s'agit de la transition numérique du CRR. Un chantier est à construire et une méthodologie est à mettre en place. JLP précise que le CRR attend un poste de responsable numérique pour pouvoir faire avancer cette opération. Cependant, ce chantier avec le SCRIME peut démarrer à la marge avec Christophe Havel, JLA et Laurent Soulié. Il faut prévoir une réunion et la préparer en amont entre JLP et MDC. Pierre Blanc précise qu'il faudra envisager que ces expériences puissent être partagées au delà du CRR.

- troisième projet : le projet de licence évoqué lors des deux comités précédents étant compliqué au niveau des partenariats, il est maintenant envisagé un master RIM. MDC fait une parenthèse pour informer le comité de l'invitation du SCRIME par le pôle image d'Angoulême le 14 juin, par la directrice formation et recherche du pôle et par Edgar Nicouveau, professeur de composition au CRR d'Angoulême. Notamment, il a été question d'un projet de création d'un master RIM entre le CRR d'Angoulême et l'université de Poitiers dans lequel les compétences du SCRIME sont souhaités. Le CRR d'Angoulême souhaite d'ailleurs rentrer dans le GIS (avec le grand Angoulême), ainsi que le pôle image. JLP se demande comment donner de la cohérence à l'ensemble des formations artistiques de la grande région, les approches des 2 pôles étant très différentes. Pierre Blanc revient sur la nécessité de créer cette formation de RIM car il y a peu de formations pour ce métier émergent et se dit prêt à avancer sur ce projet et le défendre auprès du ministère. Vanessa Oltra ajoute qu'il faut aussi envisager une formation de Réalisateur en Art Numérique (RAN) et qu'il y a un vide de formations dans le grand SO. JLA indique qu'une formation de RIM est en gestation à Nice.

Pierre Blanc annonce que tous ces projets vont lui donner des arguments pour peut-être permettre de régler les problèmes de moyens culturels du SCRIME.

MCD propose d'inviter Edgar Nicouveau au prochain copil pour avancer sur les projets avec Angoulême ce qui est accueilli favorablement par le comité.

Concernant la proposition d'un comité scientifique et artistique (COSA) opérationnel et élargi à plusieurs membres pour apporter des compétences nécessaires à la réalisation des actions et des projets du SCRIME, Pierre Blanc se dit favorable avant de partir pour un autre RV. Le comité se prononce alors en faveur de ce COSA. JLA fait alors remarquer que cette décision met fin à la direction artistique du SCRIME puisque celle-ci est assurée dorénavant par un COSA. JLP intervient pour dire que selon lui la DA est maintenue mais qu'elle s'entoure d'un COSA et que son rôle a changé. La mission du DA consiste maintenant à nourrir les travaux du COSA et que la saison est enlevée. Le comité se prononce en faveur de cette proposition. JLA annonce alors qu'il n'est pas candidat sur ce poste de DA avec ces nouvelles missions.

La question de la participation de la mairie au GIS se pose alors. Laurence Barrière demande si la mission doit être redéfinie entre partenaires de la convention pour envisager ensuite le recrutement du DA, ou bien est-ce qu'il faut envisager un

recrutement transitoire pour avoir une représentation des parties présentes dans la convention pour co-construire ensemble ses missions. Elle ajoute qu'il faut être vigilant pour ne pas avoir un des partenaires qui se retire en raison d'un défaut de représentation. Beaucoup de questions se posent alors, le DA doit-il être un compositeur et doit-il être un professeur du CRR ? Camille Forgeau demande si la représentation du CRR ne peut se faire que par un DA? MDC avance que l'investissement de certains professeurs dans le COSA pourrait être pris en compte par la mairie. JLP répond que cela se formule en terme de décision du directeur du CRR en fonction d'un projet précis, avec le comité de direction, le directeur adjoint et le conseil pédagogique. JLA est son Interlocuteur principal dans le domaine de la création, mais le DA pourrait être une autre personne. Vanessa Oltra demande s'il y a d'autres professeurs au CRR qui travaillent avec le SCRIME? JLP répond qu'il y a aussi Laurent Soulié. Il précise alors qu'il est favorable à ce que la mission du DA soit de participer aux travaux du COSA, mais qu'il ne peut aller plus loin aujourd'hui. Ce COSA doit définir un projet avec des objectifs précis et vérifier que les moyens sont bien en adéquation avec les projets. MDC clôt la réunion en disant que d'ici le prochain COPIL, il faut construire ce COSA et écrire ses missions en collaboration étroite avec le CRR.

La séance est terminée à 13h.